

## (12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 59320 B1** (51) Cl. internationale : **H02G 3/30; H02G 3/00**
- (43) Date de publication : **31.10.2024**

- 
- (21) N° Dépôt : **59320**
- (22) Date de Dépôt : **14.04.2021**
- (30) Données de Priorité : **17.04.2020 ES 202030661 U**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/ES2021/070243 14.04.2021**
- (71) Demandeur(s) : **Unex Aparellaje Electrico S.L., Pallars 172-174 08005 Barcelona (ES)**
- (72) Inventeur(s) : **JOSÉ ANTONIO, Mostazo Oviedo**
- (74) Mandataire : **SABA & CO., TMP**

---

(54) Titre : **CONSOLE DE SUPPORT D'UN CHEMIN DE CÂBLES**

- (57) Abrégé : La présente invention concerne une console de support (1) pour des chemins de câbles, constituée d'un corps monobloc en un matériau polymère et comprenant une base (2) pour fixer la console de support (1) à une barre de support verticale et un bras (5) s'étendant en porte-à-faux à partir de ladite base (2) et formant une surface d'assise plate (6) pour supporter un chemin de câbles. La base (2) comprend une surface de support plate (3), un trou traversant (4) pour le passage d'une vis de fixation, et deux ailettes latérales (7), chacune d'entre elles étant formée sur un côté de ladite surface de support plate (3). Les ailettes latérales (7) font saillie perpendiculairement à ladite surface de support plate (3), sont parallèles les unes aux autres, orthogonales à ladite surface de support plate (3), et orthogonales à ladite surface d'assise plate (6).

REVENDEICATIONS

1. Équerre de support (1) pour chemins de câbles, appropriée pour être fixée à une barre de support verticale présentant un côté extérieur plat, ladite équerre de support (1) étant formée par un corps d'un seul tenant constitué d'un matériau polymère et comprenant :

5           - une base (2) pour fixer ladite équerre de support (1) à une barre de support verticale, ladite base (2) comprenant une surface de support plate (3) pour que ladite base (2) repose contre le côté extérieur plat de la barre de support verticale, et au moins un trou traversant (4) traversant ladite base (2) pour le passage d'une vis de fixation; et

10           - un bras (5) s'étendant en porte-à-faux depuis ladite base (2) et formant, sur une face supérieure, une surface d'assise plate (6) orthogonale à ladite surface de support plate (3) de la base (2) pour supporter un chemin de câbles qui est assis sur ladite surface d'assise plate (6);

          dans laquelle ladite base (2) comprend deux ailettes latérales (7) présentant les caractéristiques suivantes:

15           - chacune des ailettes latérales (7) est formée sur un côté de ladite surface de support plate (3) de la base (2), de sorte que lesdites deux ailettes latérales (7) délimitent ladite surface de support plate (3) de la base (2) ;

20           - les ailettes latérales (7) sont parallèles l'une à l'autre, orthogonales à ladite surface de support plate (3) de la base (2), et orthogonales à ladite surface d'assise plate (6) du bras (5);

          - les ailettes latérales (7) font saillie perpendiculairement à ladite surface de support plate (3) de la base (2);

25           caractérisée en ce qu'elle comprend au moins deux paires d'ailes transversales (25, 26) s'étendant depuis ladite base (2) des deux côtés de ladite base (2), de sorte que les bords desdites ailes transversales (25, 26) soient sur deux plans parallèles séparés de ladite base (2) des deux côtés de ladite base (2), lesdits plans parallèles étant orthogonaux à ladite surface de support plate (3) de la base (2) et orthogonaux à ladite surface d'assise plate (6) du bras (5).

30           2. Équerre de support (1) selon la revendication 1, caractérisée en ce que ladite base (2) comprend deux parois latérales (8) et une pluralité de cloisons (9) joignant lesdites parois latérales (8) l'une à l'autre, et ladite surface de support

plate (3) de la base (2) est une surface discontinue formée par des bords desdites cloisons (9).

3. Équerre de support (1) selon la revendication 2, caractérisée en ce que lesdites ailettes latérales (7) sont formées par une prolongation desdites parois latérales (8) de la base (2).

4. Équerre de support (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que les bords desdites deux ailettes latérales (7), opposés à ladite surface de support plate (3) de la base (2), sont sur le même plan parallèle à ladite surface de support plate (3) de la base (2).

5. Équerre de support (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisée en ce que ladite base (2) comprend au moins une saillie centrale (10) faisant saillie perpendiculairement à ladite surface de support plate (3) de la base (2) et s'étendant dans la direction longitudinale desdites ailettes latérales (7), de sorte que ladite surface de support plate (3) de la base (2) comprenne deux parties (3a) séparées par ladite saillie centrale (10).

6. Équerre de support (1) selon les revendications 5 et 2, caractérisée en ce que ladite saillie centrale (10) est formée par la prolongation d'au moins deux desdites cloisons (9) séparées l'une de l'autre dans la direction longitudinale desdites ailettes latérales (7).

7. Équerre de support (1) selon l'une quelconque des revendications 5 ou 6, caractérisée en ce que ladite saillie centrale (10) ne fait pas saillie par rapport aux bords desdites deux ailettes latérales (7) opposés à ladite surface de support plate (3) de la base (2).

8. Équerre de support (1) selon la revendication 7, caractérisée en ce que lesdits bords des deux ailettes latérales (7) opposés à ladite surface de support plate (3) de la base (2), et les bords de ladite saillie centrale (10) opposés à ladite surface de support plate (3) de la base (2) sont sur le même plan parallèle à ladite surface de support plate (3) de la base (2).

9. Équerre de support (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, caractérisée en ce que ladite base (2) comprend un trou traversant transversal (11) pour le passage d'une tige de fixation, traversant ladite base (2) dans une direction orthogonale à celle dudit trou traversant (4) pour le passage d'une vis de fixation.

10. Équerre de support (1) selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, caractérisée en ce qu'une aile transversale (25) desdites paires d'ailes

transversales (25, 26) est formée par une prolongation d'une paroi supérieure (27) dudit bras (5) formant, sur la face supérieure de celle-ci, ladite surface d'assise plate (6).

5 11. Équerre de support (1) selon les revendications 10 et 4, caractérisée en ce que ladite prolongation de la paroi supérieure (27) du bras (5) formant la paire d'ailes transversales (25) n'atteint pas ledit plan parallèle à ladite surface de support plate (3) de la base (2) sur lequel les bords desdites deux ailettes latérales (7) sont agencés.

10 12. Équerre de support (1) selon l'une quelconque des revendications 10 ou 11, caractérisée en ce que l'autre aile transversale (26) desdites paires d'ailes transversales (25, 26) est formée par la prolongation d'une paroi inférieure (28) dudit bras (5).

15 13. Équerre de support (1) selon les revendications 12 et 4, caractérisée en ce que ladite prolongation de la paroi inférieure (28) du bras (5) formant la paire d'ailes transversales (26) n'atteint pas ledit plan parallèle à ladite surface de support plate (3) de la base (2) sur lequel les bords desdites deux ailettes (7) sont agencés.